

Le figaro
28 juin 2008

La famille Courtin va retirer Clarins de la Bourse

COSMÉTIQUES Une offre de 842 millions d'euros sur les 30 % du capital détenus en Bourse sera lancée cet été.

LA FAMILLE Courtin-Clarins répète depuis un an qu'elle ne souhaite pas céder le contrôle de Clarins. Elle le prouve en s'appêtant à racheter les 30 % de la société qu'elle ne détient pas, pour la retirer de la Bourse. Dans un climat de déprime des marchés financiers et de crise du crédit, la Société civile financière FC, qui représente les intérêts des héritiers du groupe de cosmétiques, va mobiliser 842,79 millions d'euros dans cette opération.

Le financement sera entièrement assuré par la banque CIC. L'offre de rachat à 55,50 euros par action offre une prime d'environ 30 % sur le dernier cours de Clarins avant sa suspension jeudi. Elle devrait pouvoir être déclenchée mi-juillet, après obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers, pour s'achever le 5 septembre. Les deux frères Olivier et Christian Courtin-Clarins possèdent déjà 64,9 % du capital, à quoi s'ajoutent 4,6 % détenus par la société.

Depuis la mort en mars 2007 de leur père, Jacques, fondateur de la société en 1954, les héritiers n'ont eu de cesse de tenter de démentir les multiples rumeurs de rachat. L'Oréal, Procter & Gamble, Estée Lauder auraient été prêts à s'emparer de ce numéro un européen du soin pour la peau, rare pépite indépendante d'un secteur de plus en plus concentré. À l'automne dernier, la spéculation avait atteint un sommet, misant cette fois sur une alliance avec le groupe de la famille Pinault. Selon le schéma étudié, PPR devait prendre environ un tiers du capital, Clarins étant intéressé par un rapprochement avec les cosmétiques et les parfums d'Yves Saint Laurent (YSL), alors filiale de PPR. Les discussions avaient échoué sur le refus des Courtin de céder le contrôle. Depuis, PPR a revendu YSL Beauté à L'Oréal pour 1,15 milliard d'euros.

Croissance interne

« L'intense spéculation et les rumeurs ont déstabilisé la société, son management et ses employés, racontent Jean-Marc Forneri et Olivier Dardel, banquiers conseils de l'opération chez **Bucéphale finance**. L'opération de rachat des minoritaires confirme la stratégie de Clarins de se recentrer sur une croissance interne, ce qui signifie des investissements à moyen et long terme, pas forcément compatibles avec les exigences trimestrielles de la Bourse. » **Bucéphale finance** avait déjà mené de telles opérations pour des familles, comme les Moulin aux Galeries Lafayette, ainsi que chez Onet (nettoyage) et Fininfo (conseil financier).

Au printemps, Clarins avait jeté les bases de cette nouvelle page de son histoire en nommant Philippe Shearer, ancien de L'Oréal et d'Estée Lauder, comme patron opérationnel, Christian Courtin décidant de prendre du recul sur la gestion quotidienne. Son frère Olivier, médecin, continue à diriger la recherche-développement. Avec ses marques Clarins, Thierry Mugler, Azzaro, ainsi que les futurs parfums Swarovski, le groupe réalise 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Une taille respectable mais insuffisante en regard de concurrents quinze à vingt fois plus gros que lui.

Une sortie de la Bourse n'ôte rien à la logique d'un regroupement, mais Clarins se prive un peu des moyens qui lui permettaient de se positionner en prédateur.

FLORENTIN COLLOMP